

# POLICULTURES

Juin-juillet 2013

LA LETTRE DES POLITIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES.

Numéro 174

> La chronique de Jacques Bertin : vive le bon sens !, page 7 > Les ambitions nouvelles d'Azay-le-Rideau, page 8 > Chambord, entre lys et république, page 9 > Beauvais : échanges avec le Mobilier national, page 10 > Angers : Artemis au musée de la tapisserie, page 11 > Ambronay, 34 ans d'exaltation du baroque, page 12 > Jeune création, la fidélité à la jeunesse, page 13 > A Amiens, Lady Godiva refait salon, page 14 > Un mois culturel en bref, page 15 > Note de lecture : culture, territoires et sociétés en Europe , page 16

## IMPATIENCES

La ministre de la culture a-t-elle une politique ? la rumeur dit que non. Elle dément la rumeur, épisodiquement, en confiant un article, un entretien, à un journal, tantôt Le Monde, tantôt Libération, et maintenant Télérama.

La méthode n'est pas bonne. Elle n'éclaircit rien, donne une impression d'éparpillement, alors qu'on a toujours attendu, sans succès, un exposé général, c'est-à-dire des grands axes de sa politique, et à l'intention de tous, ce qui passe par un rendez-vous, à un moment donné, avec tous les journalistes et non avec un seul titre de temps en temps.

Cette méthode nuit à la visibilité d'une action qui ne mérite certes pas la sévérité qui l'accable. Mais cette visibilité est rendue difficile, aussi, par une autre méthode, qui est celle de tout le gouvernement, à ses mérites mais aussi ses inconvénients : la concertation, qui demande le bénéfice du temps long quand le temps médiatique est celui de l'éphémère, cet insecte inconsistant.

La concertation laisse l'impression fâcheuse qu'aucune intention politique ne motive les responsables publics, et qu'elle laisse l'initiative des choix aux partenaires. Le temps laissé au dialogue apparaît comme du temps sans politique.

Les choses se compliquent du fait que, manifestement, la culture a perdu dans les préoccupations de l'État la place de choix.../..

suite page 16

## LA CULTURE DANS UNE ÉCONOMIE EN MUTATION

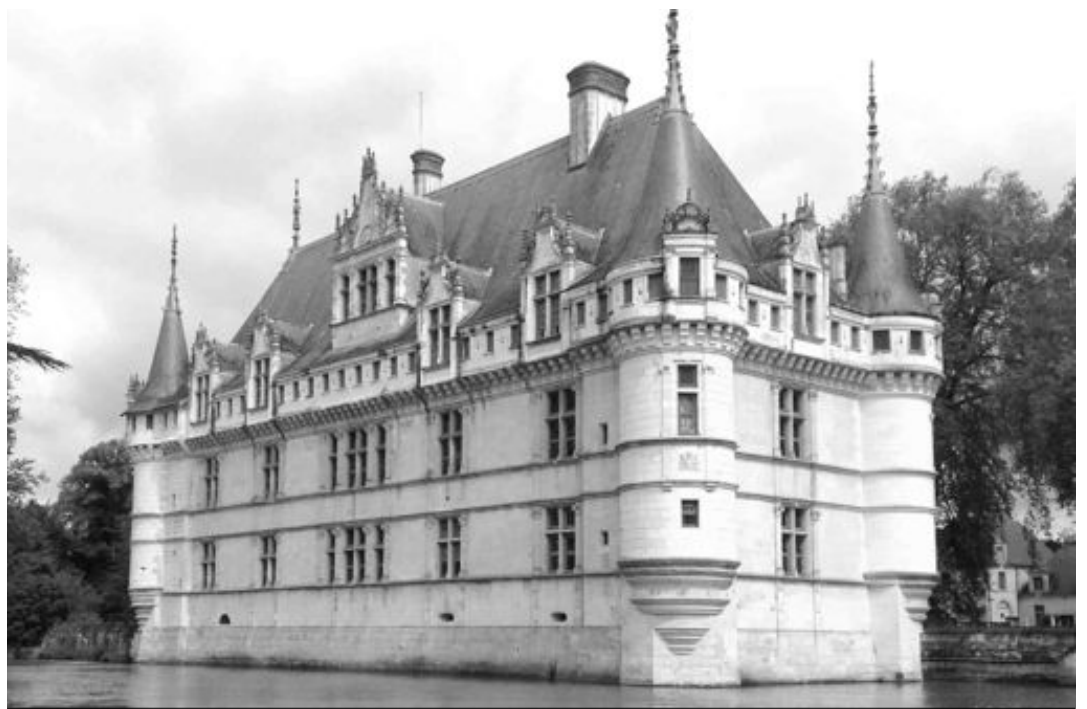
L'économie prend de plus en plus de place dans la réflexion sur la culture. Signe de temps de crise, signe de temps où la révolution technologique prend de plus en plus de place, signe aussi, sans doute, d'une évolution normale des aspirations sociales. Peut-on garder un cap, c'est-à-dire ne pas oublier le sens de l'action culturelle, autrement dit le sens de la présence artistique dans la société, en ayant d'abord en tête les enjeux économiques et technologiques ?

Le risque est grand. Et il faut être d'autant plus

vigilant que la pression est forte quand les choix budgétaires sont draconiens, comme ils le sont actuellement.

**L'économie prend de plus en plus de place dans la culture.** On y voit un secteur déjà important et en croissance, quand d'autres stagnent ou régressent. La fréquentation des musées et des monuments est en hausse, le tourisme culturel est une des chances de la France, et ce que l'on perçoit des évolutions

Lire la suite avec nos pages focus 2 à 6



**Azay-le-Rideau**, depuis que Chambord a pris son autonomie en devenant établissement public, est le fleuron du Centre des monuments nationaux parmi les châteaux de la Loire. De quoi lui accorder une attention toute particulière (lire page 8)

# LA CULTURE DANS UNE ÉCONOMIE EN MUTATION

suite de la page une

... possibles de l'économie donne à la culture une place grandissante en liaison avec l'évolution des aspirations sociales. Ce que tente d'explorer les tenants de ce qu'ils appellent "économie mauve" (lire page 4).

Ce que l'on met sous le vocable de culture, dans ce cas, recouvre pourtant beaucoup de marchandises, dont certaines n'ont que de lointains rapports avec l'idée que l'on peut se faire d'une culture qui élève et épanouisse. Et puis, la rigueur des temps met une pression considérable sur ce qu'étaient les politiques publiques. Le démontre la rupture du consensus qui faisait de la culture un domaine d'autant plus préservé des budgets de l'État qu'il en représentait moins de 1%. Ainsi, deux discours idéologiquement opposés en apparence conduisent aux mêmes résultats : les gouvernements de droite avaient poussé les grands musées et monuments, après les avoir autonomisés, à pratiquer des politiques commerciales agressives ; le gouvernement de gauche, en les incitant, sous la pression de la rigueur, à se rapprocher de l'équilibre de leurs comptes, pousse les établissements publics vers des logiques de gestion qui les rapprochent malgré eux d'une entreprise commerciale : la subvention publique étant en principe destinée à compenser les logiques de marché, plus la subvention diminue, et plus la logique du marché s'impose naturellement. D'autres nuages pèsent sur la culture dans les circonstances actuelles : ainsi de la protection du patrimoine, où la logique de la loi annoncée pourrait entrer en conflit avec celle de la simplification des normes.

On attend, sur ces interrogations, une réflexion publique, venant de l'État, des collectivités territoriales, des artistes, de la société civile. A vrai dire, c'est surtout l'État qu'on attend, les autres protagonistes s'exprimant assez souvent, et Avignon va, une fois encore, être le lieu d'une grande palabre. Frédéric Mitterrand n'hésite pas à condamner, dans le Figaro (1er juillet) l'absence de politique du gouvernement actuel. Nous le prions donc de nous excuser : la sienne nous avait échappé,

et il ne nous en reste aucun souvenir.

L'exercice est d'autant plus urgent que les choix budgétaires, qui indiquent que la culture n'est plus un secteur protégé, obligent à une réflexion sur ce qui n'a pas fonctionné dans les politiques de l'État. Une des justifications centrales de ces politiques est d'avoir à contrarier les lois du marché. Elles le font, en particulier, par des interventions financières. Nécessaires, ces interventions ont-elles toujours été efficaces ? n'ont-elles pas eu des effets pervers, et lesquels ? quels impacts négatifs sur le spectacle vivant (quel rapport entre ces politiques et le déficit du régime de l'intermittence, par exemple), sur les arts plastiques (avec l'appui à certaines formes au détriment d'autres) ? pourquoi le système tant vanté de soutien au cinéma ne permet-il pas à certains grands artistes de tourner les films qu'ils ont en tête ? pourquoi la mauvaise musique chasse-t-elle à ce point la bonne ? nécessité faisant loi, le moment semble venu non pas de se poser les questions - c'est fait depuis longtemps - mais d'apporter des réponses.

C'est dans ce contexte qu'il faut situer la réponse aux défis technologiques. Il y a des enjeux industriels, il y a aussi des enjeux culturels, qui ne sont pas nécessairement les mêmes. Il faut d'autant plus mesurer les différences que les nouvelles technologies rendent obsolètes une partie des outils des politiques culturelles, comme l'a bien montré, par exemple, le rapport Lescure, et qu'elles obligent à en trouver de nouveaux en réponse aux situations nouvelles. C'est tout ce qu'il y avait derrière le bras de fer avec Bruxelles sur l'exception culturelle : ce qu'il s'agissait d'exclure de la négociation avec les États-Unis, c'était le traitement des nouveaux outils de diffusion. Mais ce qui est en jeu, plus que jamais étant donné la puissance des nouveaux canaux, c'est bien la diversité, mais aussi la qualité des contenus. Retour au paragraphe précédent : si les nouvelles technologies obligent à changer les régulations, comment s'assurer que les défauts du système précédent seront pris en compte, et évités ?

# LA CULTURE DANS UNE ÉCONOMIE EN MUTATION

## L'AUDIOVISUEL ET L'AVENIR DU MODÈLE FRANÇAIS

Quatre jours après que la France, par la voix énergique de Nicole Bricq, ministre du commerce extérieur, soit parvenue à Bruxelles à faire exclure le secteur audiovisuel du mandat de négociation pour un accord de libre-échange entre l'Europe et les États-Unis, la ministre de la culture, Aurélie Filipetti, rassemblait dans son ministère quelques-uns des acteurs du combat, cinéastes, musiciens... Le ton était à la fois aux félicitations réciproques (merci aux artistes de s'être mobilisés, merci au gouvernement d'avoir manifesté une intraitable fermeté) et à une vigilance inquiète, comme si rien n'était vraiment joué. Une peur s'exprimait : celle que ne revienne par la fenêtre ce qu'on avait empêché d'entrer en fermant la porte.

Ailleurs, et pas seulement à Bruxelles, le scepticisme s'exprimait largement, et pas seulement chez les ultra-libéraux : l'arsenal défensif peut-il encore fonctionner dans un monde où la circulation dématérialisée des œuvres est si facile ? et les réglementations nationales elles-mêmes peuvent-elles y résister ?

Oui, a répondu la ministre de la culture en ouvrant, le 13 juin, des "Assises de l'audiovisuel" auxquelles participaient les professionnels

concernés. Il s'agit de revoir nos outils, non de les supprimer. C'est bien ce que proposait le rapport Lescure (par exemple en suggérant de revoir la chronologie des médias). Dans cet esprit, Aurélie Filipetti a annoncé aux Assises qu'elle confiait une mission d'écoute des professionnels au directeur de l'IFCIC, Laurent Vallet, mission devant naturellement déboucher sur des propositions. La ministre de la culture se fixe pour objectif des règles législatives à un horizon d'un an.

### RÉGULATION

Ce que pensent les professionnels de l'audiovisuel, les Assises ont permis de s'en faire une idée. Ils étaient là : le patron de France-Télévisions, Rémy Pflimlin, celui de TF1, Nonce Paoloni, celui de Canal +, Bertrand Méheut, celui de M6, Nicolas de Tavernost, celui de BFM, Alain Weill. Plus le président du CSA, Olivier Schrameck. Un mot d'ordre général : moins de contraintes. "La régulation n'est pas la réglementation", rappelle Olivier Schrameck, pour qui "ajouter de la norme à la norme, c'est aller à l'encontre des intérêts de chacun". Et il plaide pour "assouplir". Alain Weill veut qu'on lève l'interdiction de publicité pour les derniers secteurs qui n'y

ont pas droit à la télévision. Rémy Pflimlin veut juste un peu de publicité après vingt heures sur les chaînes publiques, pour aider à l'équilibre de ses comptes. Nonce Paoloni s'agace des obligations de production qu'on lui impose et qui lui coûtent plus qu'elles ne lui rapportent. Il faut élargir les règles d'accès à la publicité, encourager le parrainage, le placement de produits, etc. renchérit Nicolas de Tavernost. Et la qualité ? elle est bonne, croit pouvoir dire un représentant du CSA, qui ne doit pas regarder toutes les chaînes de la TNT. Elle est l'un des objectifs de la ministre de la culture. Elle n'est pas prioritaire chez beaucoup de ses interlocuteurs. Depuis la salle, une productrice, Bénédicte Lesage, constatait : "on est beaucoup dans des discussions sur les technologies, et on oublie qu'il y a des citoyens dans un monde en crise, et que le contenu doit être prioritaire dans notre réflexion. L'exception culturelle, c'est le sens de ce qu'on offre au citoyen".

*Sur la production audiovisuelle, lire le rapport (30 mai 2013) du sénateur Jean-Pierre Plancade : "Production audiovisuelle : pour une politique industrielle au service de l'exception culturelle"*

**"Et maintenant, la culture on fait comment ?"** C'est la question que vont se poser les associations de collectivités territoriales sur la culture le vendredi 19 juillet à Avignon (14h30 - 16h30, Cloître Saint-Louis). Trois jours plus tôt, le 16, la FNCC se sera interrogée en séminaire, au même endroit, sur "Des politiques culturelles pour les personnes, par les territoires". Ce séminaire s'appuiera sur un document d'orientation publié sous le même titre en janvier dernier.

**Le 12 juillet, c'est la COFAC** (Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication) qui abordera deux sujets : les pratiques des amateurs (à partir d'un guide qu'elle a réalisé "sur les textes juridiques ayant une incidence sur les pratiques des amateurs") et sur l'éducation artistique. Centre des congrès du Palais des Papes. [www.cofac.asso.fr](http://www.cofac.asso.fr)

**La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur**, qui est l'une de celles qui accompagnent des compagnies régionales à Avignon, propose le 18 juillet un débat aux autres régions sur "les Régions et le festival Off". Ainsi que d'autres temps de réflexion : Comment un projet artistique s'inscrit-il dans un programme pédagogique au lycée ? (9 juillet) ; La diffusion du jazz dans les scènes généralistes (10 juillet) ; Les publics au cœur du processus de création artistique : quels enjeux pour la démocratie culturelle ? (11 juillet) ; De quelle manière un projet artistique peut-il contribuer au rayonnement et à l'image d'un territoire ? (12 juillet). Inscription sur [avignon2013.regionpaca.fr](http://avignon2013.regionpaca.fr)

# CULTURE ET MUTATIONS ÉCONOMIQUES

## LE NUMÉRIQUE REDISTRIBUE LA VALEUR

**Les industries culturelles, à l'exception du livre, semblent installées dans une dynamique de croissance. Mais les bénéficiaires de demain ne sont plus ceux d'hier.**

Dans un marché qui retrouve la croissance, le déplacement de valeur se fait au profit des producteurs et des plateformes de contenus. C'est ce que constate l'étude réalisée pour le compte du "Forum d'Avignon" par le cabinet Kurt Salmon.

Cette étude, qui porte sur le livre, la musique, les jeux vidéo et le cinéma, note que ces industries, après cinq années de stagnation, "tendent vers une croissance annuelle moyenne de 5%."

Pour la période 2012 - 2017, la croissance "sera tirée par trois facteurs-clés" :

- une hausse des terminaux connectés ( 8 milliards en 2017 contre 2 milliards actuellement)
- la place croissante des nouvelles formes de monétisation digitales ... permettant une diversification des revenus (le développement des offres légales, notamment, conduisant à une baisse du piratage)
- la montée en puissance des pays émergents,

à la fois producteurs et consommateurs.

L'étude, dans sa partie consacrée à l'état des lieux, relève donc le déplacement de la valeur au profit des producteurs et des plateformes de contenus. C'est aux producteurs que la dématérialisation a le plus profité en moyenne, mais le consommateur en a lui aussi profité (les prix ont connu des baisses de 20 à 50% par rapport au produit physique), alors que la part des artistes n'a pas bougé.

Kurt Salmon s'est aussi intéressé aux nouveaux modes de production et de consommation de biens culturels que le numérique permet (auto-production, crowdfunding, etc.). Une comparaison internationale (Chine, France, États-Unis, Inde) montre que si ces possibilités nouvelles sont bien accueillies, leur accueil n'est pas le même partout. Ce sont les Français qui sont le plus réticents à l'idée de financer un artiste (et les Chinois les plus favorables).

Concept à la mode, le "crowdfunding" (appel

au financement participatif) serait destiné, dans les prochaines années, à rester marginal: il représente aujourd'hui 1% des investissements dans les industries étudiées, et sa part ne devrait pas dépasser 10% en 2017. Mais les producteurs s'en sont emparés comme outil de marketing: "une campagne de crowdfunding réussie peut remplacer avantageusement une étude de marché", note Kurt Salmon.

[www.kurtsalmon.com](http://www.kurtsalmon.com)

**Pour l'étude, Philippe Pestanes**

[philippe.pestanes@kurtsalmon.com](mailto:philippe.pestanes@kurtsalmon.com)

*Le thème des Rencontres 2013 du Forum d'Avignon, qui se dérouleront à Avignon du 21 au 23 novembre, sera "Les pouvoirs de la culture". Le Forum d'Avignon se veut un laboratoire d'idées "au service de la culture et de son dialogue avec le monde économique". Il est présidé par Nicolas Seydoux.*

[www.forum-avignon.org](http://www.forum-avignon.org)

## L'ÉCONOMIE MAUVE, UN CONCEPT QUI SE CHERCHE

Ils appellent ça "économie mauve". L'expression est née en 2011, d'une association, Diversum. L'idée centrale : dans les mutations actuelles, considérer la culture comme un secteur de l'économie et l'analyser comme tel passe à côté de l'essentiel. L'essentiel, c'est que, dans une société mondialisée, "il apparaît plus nécessaire aujourd'hui que la culture innerve l'ensemble des activités humaines et donc économiques". Est dénoncée, notamment, la standardisation des produits, "le gaspillage des ressources lié à l'abandon des savoir-faire locaux". L'économie mauve met au centre de son modèle la diversité, qui est, au fond, la valorisation des différences. Mais les promoteurs de l'économie mauve estiment que la diversification de l'offre des biens et services se constate au niveau mondial, et qu'elle est "renforcée, tout particulièrement

dans les économies avancées, par une remise en cause du tout-quantitatif et une aspiration de plus en plus forte pour lui substituer une économie de la qualité".

C'est dans cet esprit qu'étaient organisées à Paris, le 11 juin, des "Assises du Premium", le premium pouvant être plus ou moins défini comme "le luxe accessible". En fait, donc, des produits de qualité, dans lesquels le contenu culturel est fort, soit qu'il s'agisse de savoir-faire maintenus, soit qu'il s'agisse de créations.

Ce qui compte, ont constaté les Assises, c'est la capacité de faire rêver. C'est vrai pour des vêtements comme pour des biens alimentaires (liés à des terroirs, par exemple). Mais le rêve ne peut se passer de l'innovation : il a besoin de s'entretenir par la nouveauté. On cite Le Corbusier : "la tradition est la chaîne

ininterrompue de toutes les innovations".

"Plus les échanges sont uniformes, et plus on appauvrit la croissance", avance le secrétaire d'État à l'agro-alimentaire, Guillaume Garot, venu conclure les Assises. Mais on retiendra l'intervention de Bertrand de Foucault, ancien commissaire au Plan, brisant le rêve : alors qu'en France 5 millions de personnes souffrent d'insuffisance de travail, et que la vie au travail se dégrade, il juge que "la question du partage du travail va se poser de manière forte", et propose de "préférer l'essentiel au superflu". Il ajoute : le système culturel me pose problème : plus on produit de culture, moins il y a de sens. C'est quand il y a du sens que la culture se crée".

[www.diversum.net](http://www.diversum.net)

# CULTURE ET MUTATIONS ÉCONOMIQUES

## à la TÉLÉVISION, La musique préfère la nuit

Suppression d'émissions musicales sur les chaînes publiques, rapport du CSA qui dénonce la diminution de la présence de la musique à la télévision : l'actualité a été faite de protestations contre le mauvais sort que la télévision fait à la musique.

L'étude que le CSA a publiée le 21 juin souligne un phénomène : la musique sur les chaînes gratuites est surtout présente après minuit.

L'étude du CSA note pourtant que l'arrivée de la TNT a accru considérablement l'offre de musique. Celle-ci a représenté en 2012, selon le CSA, 12% de l'offre globale des programmes de la télévision gratuite. Mais les chaînes musicales assurent 82% de cette offre. Sur les chaînes du service public, la présence musicale est faible. Et, pour l'ensemble, la tendance est à la baisse depuis 2007. Reste que l'offre musicale est encore trois fois supérieure à ce qu'elle était avant l'arrivée de la TNT.

Mais la situation ne satisfait pas le CSA. Qui constate la chute de 66% de la musique en

première partie de soirée (20h30/23h). Dans cette tranche horaire, la musique ne représente plus que 3,5% des programmes. Dès lors, juge le CSA, "il convient d'examiner les moyens de repenser l'exposition de la musique aux heures de forte audience. L'offre de musique ne peut se limiter à des heures où le public est moins voire peu présent, singulièrement sur des chaînes musicales."

Autre regard sur la musique à la télévision : celui de l'Observatoire de la musique, qui publie son quatrième rapport annuel sur la diversité musicale dans le paysage audiovisuel. L'Observatoire ne retient pas, pour ses analyses, le même périmètre que le CSA. Son panel de 16 chaînes inclut Arte et des chaînes du câble et du satellite, et il ne compte pas de la même manière la présence de la musique. Ainsi, "les programmes considérés par le CSA comme "musicaux" ne se limitent pas à la seule musique interprétée. Par exemple, dans une émission

musicale (de type Taratata), le CSA prend en compte toute la durée de l'émission, contrairement au dispositif de l'Observatoire, qui ne retient que les passages concernés par la diffusion musicale (vidéomusiques, concerts, live plateau)". L'Observatoire intègre aussi à ses analyses des indicateurs particuliers, comme la mesure de la diversité musicale des vidéomusiques.

Avec des critères différents, et des chiffres un peu supérieurs, l'Observatoire aboutit à la même tendance : sur les chaînes hertziennes, le taux de musicalité consolidé atteint 12,5%, mais cette moyenne se décompose entre 24,5% de présence musicale la nuit, et 1% entre 20h et minuit.

*CSA Panorama de l'offre musicale sur les chaînes nationales de la télévision gratuite Caractéristiques générales de la programmation (2007-2012) Juin 2013*  
[www.csa.fr](http://www.csa.fr)

## MUSIQUE À LA RADIO : LE FRANÇAIS EN BAISSÉ

L'espace musical francophone se réduit sur les radios françaises. C'est l'un des constats principaux du dernier rapport de l'Observatoire de la musique sur la présence de la musique à la radio.

Sur un panel de 31 radios analysées sur dix ans à partir des recensements de la société Yacast, tous les chiffres sont au rouge pour la variété francophone.

- pour les nouveautés, avec 4620 titres diffusés en 2012, la baisse des titres francophones est de 5,9%, alors que le nombre total de titres diffusés a augmenté de 5,3%. Encore faut-il noter que ce qu'on entend par "titre francophone", c'est un titre dont plus de la moitié est interprété en français. Si l'on pense à la forte croissance ces dernières années du nombre de titres intégrant de l'anglais et qui ne dépassent les 50% de français que pour ne pas être écartés par la règle des quotas francophones, on mesure encore mieux le recul

- le nombre total de titres francophones diffusés a baissé de 3%, alors que le nombre de titres diffusés a augmenté de 4,5%. La part des titres francophones était de 23,5% en 2003, elle n'était plus que de 16,8% en 2012.

- la part des artistes francophones est passée en dix ans de 22% (avec un pic à 24% en 2006) à 17,2%

- la part des diffusions francophones est passée de 38,1% à 33,5%.

L'Observatoire constate que "La décroissance du marché de la production phonographique, relevée depuis une dizaine d'années, n'avait pas affecté particulièrement l'exposition de la musique francophone", et que "Le mouvement à la baisse ne s'est opéré qu'à partir des années 2006 et 2007, et entre depuis, dans un mouvement baissier récurrent."

L'Observatoire relève aussi que ce sont les

radios de service public qui ont le plus mis en avant les titres et les artistes francophones.

Ce sont elles, aussi, qui plus généralement sont le plus attentives à la diversité. Les indicateurs de diversité se sont améliorés, constate l'Observatoire. Sur dix ans, l'évolution globale est positive : depuis 2003, le nombre de titres diffusés a augmenté de 38,1%, les titres diffusés plus de 400 fois sont en baisse de 11,1%. Et la part des labels indépendants est en hausse : +17,6% pour leur part en titres, +14,5% pour leur part en diffusion.

Mais un autre panel, de 42 radios, mis en place à partir de 2011, montre la part prépondérante du service public dans la diversification : en 2012, FIP, France Inter et Le Mouvement sont très au-dessus du lot. Exemple: l'an dernier, France Inter a diffusé 14 000 titres différents, RTL 8 400 et Europe 1, 2 400.

<http://observatoire.cite-musique.fr/>

# CULTURE ET MUTATIONS ÉCONOMIQUES

## Le Patrimoine, du monument au paysage

Il y aura bien une loi "patrimoine", et elle sera soumise au Parlement au début de l'an prochain. C'est ce qu'a assuré Vincent Berjot, directeur des patrimoines au ministère de la culture, lors du colloque organisé à l'issue de son assemblée générale annuelle par l'association Vieilles Maisons Françaises. La loi devrait notamment intégrer les préoccupations patrimoniales en amont des documents d'urbanisme, revoir la question des périmètres autour des monuments historiques ("des périmètres intelligents au-delà de la règle des 500 mètres"), revoir certaines catégories de protection (des sites inscrits dégradés faute d'outils de protection efficaces pourraient être basculés vers des sites classés, et une nouvelle catégorie est à l'étude), prendre en compte le patrimoine mondial, envisager une meilleure collaboration avec les collectivités territoriales.

On le sait, cette loi de protection risque d'entrer en conflit avec le projet de simplification des normes que porte le gouvernement. Vincent Berjot reste prudent : "la simplification des normes ne doit pas affaiblir la politique patrimoniale". Autant dire que la vigilance s'impose pour les défenseurs du patrimoine.

Le colloque, qui avait pour thème "Un siècle de protection de monuments historiques, pour quel avenir ?" avait été précédé d'un sondage IPSOS.

Le sondage indique que, pour 68% des personnes interrogées, le patrimoine représente

un enjeu important. Un enjeu qui est considéré moins sous l'angle économique que sous celui d'un héritage historique et culturel. Mais on retiendra aussi du sondage, comme le fait dans son commentaire Philippe Toussaint, président des VMF, que la notion de patrimoine ne s'attache plus seulement, pour les Français, au seul monument ; il intègre les paysages naturels et les savoir-faire.

### LES PAYSAGES, UN PATRIMOINE

La souci du paysage qui habite les Français se traduit par le nombre d'entre eux (37%) qui considèrent les paysages naturels comme un patrimoine. Mais plus significatif encore est le nombre de ceux (82%) qui jugent que ces paysages ne sont pas assez protégés.

Le sondage interroge d'une part les Français en général, d'autre part les propriétaires de monuments. On constate dans les réponses assez peu de différences entre les deux catégories. Un point les sépare assez nettement: leur opinion sur les éoliennes et les panneaux solaires. 42% des propriétaires de monuments les considèrent comme des menaces pour la sauvegarde du patrimoine bâti, et seulement 12% des autres Français.

Divergence aussi sur l'attitude à l'égard des pouvoirs publics : une majorité de Français font confiance à l'État pour protéger le patrimoine, la majorité des propriétaires de demeures historiques ne lui font pas confiance.

Les uns et les autres se retrouvent pour faire plus confiance aux associations et aux organisations internationales (UNESCO) pour cette mission de protection.

Parmi les tables-rondes du colloque, la dernière avait trait à l'économie (monuments historiques et développement économique). Elle a valu une belle et saine colère au président de la SPPEF (Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France), Alexandre Gady : "La culture anglo-saxonne de l'argent a pénétré le milieu du patrimoine", dénonce-t-il. Cet universitaire fait part d'une interrogation identique à propos de l'Université, rappelant que Simon Leys avait démissionné de l'Université "parce qu'elle ne faisait plus ce qui était sa mission depuis le Moyen-Âge, former des hommes libres". "Le patrimoine, assène Pierre Gadot, c'est fondamentalement inutile et nécessaire".

Il déplore la baisse des crédits d'État, mais exprime surtout "le sentiment que la foi a baissé". La loi de 1913, juge-t-il, ne serait pas votée aujourd'hui parce que trop contraignante". Il estime enfin que la loi de 1913 a été appliquée avec un esprit malthusien. Selon lui, "On protège trop peu de bâtiments en France". Il en veut pour preuve le permis de démolir donné pour le siège de Novartis à Rueil-Malmaison, "chef-d'œuvre de Zehrfuss et Prouvé", que la loi de 1913 aurait pu sauver, alors que rien n'a été fait.

[www.vmfpatrimoine.org](http://www.vmfpatrimoine.org)

**En 2012, le montant des investissements dans le secteur du tourisme s'est élevé à 12.738 milliards d'euros.** Soit "Un montant quasi équivalent aux investissements consentis dans l'agriculture ou l'énergie et 3,5 fois supérieur à ceux de l'automobile", souligne Atout France, qui communique ces chiffres.

**Ces chiffres marquent un recul de 4% sur ceux de 2011.** Mais ce recul est dû aux investissements dans les hébergements, en baisse de 6% (le secteur le plus affecté étant celui des résidences secondaires), et les restaurants. Au contraire, les investissements dans les équipements ont augmenté (+ 7%). "Le secteur des équipements de loisirs a généré 1.969 milliards d'euros d'investissements en 2012 (+7%) dont près de la moitié provient du seul secteur de la culture, musées et monuments historiques, qui se stabilise au niveau élevé de 940 millions d'euros".

En 2013, relève Atout-France, "les secteurs où les perspectives d'investissements sont les plus négatives sont ceux qui font appel à la puissance publique dans le financement de projets ainsi que les secteurs à forte proportion de TPE (hôtellerie indépendante et restauration)"

*Tableau de bord des investissements touristiques Actualisation à 2012 et prévisions 2013*

*Atout France - Collection Observation touristique - Juin 2013 - 45 euros - [www.atout-france.fr](http://www.atout-france.fr)*

**La visite culturelle est la seconde motivation des visiteurs de Paris** après la découverte de la ville, indique l'Office du tourisme et des congrès de Paris. Pour les 63 sites qui ont communiqué leurs données, la croissance totale des entrées en 2012 est de 1,2%, pour atteindre un total de 72,1 millions d'entrées. Les 13 premiers établissements concentrent plus de 80% des entrées. Les plus visités restent Notre-Dame (13,5 millions estimés), le Sacré-Cœur (10,5 millions estimés) et le Louvre, en croissance de 9% avec 9 660 000 visiteurs. Les Chinois sont devenus la deuxième nationalité étrangère au musée du Louvre avec une fréquentation en hausse de +44,1% par rapport à 2011.

# LA CHRONIQUE DE JACQUES BERTIN

## VIVE LE BON SENS !

**Une scène de la vie quotidienne.** Au volant de ma petite auto, je tourne dans la rue Poincaré - un angle droit, serré - et tombe nez à nez avec un cycliste roulant en sens interdit qui, de ce fait, échappe de très peu à l'écrabouillement. Ouf. Je vais mettre du temps à m'en remettre... Lui, non, ça va. Après un écart théâtral et un regard provocant au connard d'automobiliste, il s'échappe sur le trottoir d'en face. C'était un adulte. Je pense que si j'avais fait ça, à douze ans, jadis, mon père m'aurait mis en pension ou chez les Enfants de troupe...

Mais quelle importance ? Si j'en crois mes yeux, l'entente non-dite deux-roues / pouvoirs-publics nous a fait récemment pénétrer dans un nouveau système où le n'importe-quoi est devenu la meilleure protection du faible (plus c'est dangereux et plus les autos devront rouler lentement - si je comprends le message) et l'on voit les cyclistes, les patineurs à roulettes et les planchistes défier le bon sens comme la cavalerie à Reischoffen ! Bien sûr, un jour, on fera les comptes des bassins fracturés, des vieilles dames décédées devant leur porte, des grands dadais au nez cassé et des néo-patineurs du ciel éternel...

(...Ne parlons pas des motards. Ils bénéficient, eux aussi, d'une immunité de principe qui leur permet de me doubler à 100 km/h, quand moi, sous les injonctions des radars, des panneaux, des panneaux, des panneaux, des gendarmes, des journaux, des panneaux, je balbutie à 56 - et heureux de n'avoir pas encore été pendu à un arbre du paysage.)

Au Québec, tenez, la police montréalaise vient de commencer à réprimer les cyclistes. Les journaux en parlent beaucoup. Je dis bien commencer. Aussitôt, comme on pouvait s'y attendre, les organisations spécialisées protestent ! Ben tiens. La police répond : tant mieux,

ça fait de la publicité à la répression, donc ça incitera peut-être les gens à respecter les règlements (qui sont faits pour leur sécurité, sauf erreur...).

**Restons au Québec.** Une affaire de soccer (ce que nous appelons le football). La fédération québécoise interdit le port du turban sur les stades. Mais la fédération canadienne suspend la québécoise ! La FIFA (internationale) s'en mêle et condamne aussi la québécoise ! En gros, le message est : la laïcité cesse de s'appliquer lorsqu'un groupe religieux n'est pas d'accord pour l'appliquer. Belle trouvaille, grand progrès.

Voici donc, sensationnelle idée, l'uniforme variable !

Et la laïcité variable ! Je pourrai demain concourir avec mon chapeau de paille surmonté d'une plume d'oiseau. Oui : je viens juste d'inventer une religion dont c'est l'insigne ! Comment ça, je suis seul ? Juge-t-on une religion au nombre de ses adeptes ? Bienvenue aux Femen à poil pour lutter contre je ne sais plus quoi, et au portrait du Sacré-coeur cousu dans le dos. Et, bien sûr, à la pub pour les bagnoles. Ca se fait déjà ? Oui, c'est vrai... Vive la bêtise !

**Et, enfin, vive la Belgique !** Oui, mais sérieusement, parce que quelques hurluberlus comme on les aime ont organisé, à l'occasion de la Fête de la Musique, des *Etats Généreux de la chanson et des musiques actuelles de Wallonie et de Bruxelles*, pour poser cette question : *La Belgique francophone, une colonie culturelle ?* Sachez-le, la Belgique francophone importe 95% de ses musiques, ses livres et ses films ! Comment développer un marché intérieur et valoriser les musiciens de la Fédération Wallonie-Bruxelles, face aux industries

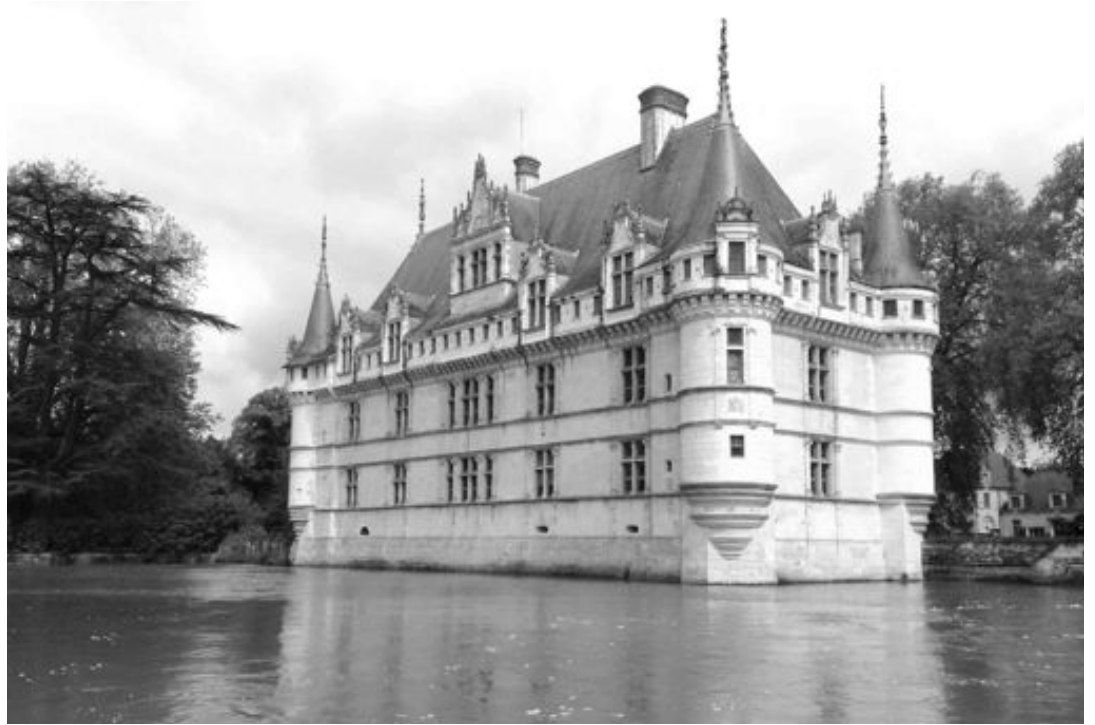


françaises et anglo-saxonnes ? Ce dimanche, ils étaient plusieurs centaines à réfléchir tout haut. Nouveauté : on appelait à se réunir toutes les tribus de la musique : chanson, jazz, rock, trad, rap etc. et toutes les professions : artistes, techniciens du spectacle, animateurs de salle, journalistes spécialisés, administrations culturelles, syndicats etc. (On peut trouver des informations sur le site [facir.be](http://facir.be)). J'ai soudain l'impression d'avoir vingt ans ! Vive la jeunesse !

JB

# LES AMBITIONS NOUVELLES D'AZAY-LE-RIDEAU

L'un des fleurons parmi les monuments nationaux fait l'objet de soins attentifs, et de beaucoup d'espoirs.



Cela commence dans le souterrain sous les voies de la gare de Saint-Pierre-des-Corps. Philippe Bélaïval, président du Centre des monuments nationaux et à ce titre responsable du château d'Azay-le-Rideau, constate la présence de publicités pour d'autres châteaux de la Loire, comme un rappel de sa mission qui est de relever le gant. Son ambition : refaire le chemin perdu ces dernières années. Les chiffres sont éloquentes : il y a dix ans, Azay-le-Rideau accueillait 400 000 visiteurs, et Villandry 200 000. Aujourd'hui, c'est Villandry qui en reçoit 400 000, alors qu'Azay-le-Rideau a vu sa fréquentation baisser à 300 000.

Cette chute est d'autant plus difficile à supporter qu'Azay-le-Rideau, depuis que le Centre des Monuments nationaux a vu partir de son giron ses plus grands établissements, est devenu son château emblématique. Il est donc devenu l'objet des soins attentifs. Parmi les grandes opérations en

cours, le réameublement du château, avec le concours du Mobilier national.

## RECONSTITUTIONS

Une première grande opération a été la minutieuse reconstitution de la chambre Renaissance de la maîtresse de maison Philippe Lesbahy, épouse du trésorier de François 1<sup>er</sup>. Un comité scientifique a accompagné le parti-pris de restitution d'une chambre Renaissance avec les matériaux et les savoir-faire de l'époque. Les velours de soie qui parent le lit viennent d'une prestigieuse maison lyonnaise, Prelle. Les couleurs, comme celles de l'ensemble des tissus, ont été inspirées de peintures de la Renaissance. Les murs ont été parés, comme c'était alors l'usage, de nattes de joncs pour lesquelles on est allé chercher une spécialiste en Angleterre, personne ne connaissant plus la technique en France.

C'est le même soin de vérité

scientifique que le Centre des Monuments nationaux affiche pour la restitution de l'ambiance du château, soit par les dépôts du Mobilier national, soit par les acquisitions. Dans la plupart des pièces, c'est l'ambiance créée par les propriétaires du château au XIX<sup>e</sup> siècle qui est reconstituée. Ces propriétaires, les Biencourt, ont joué un rôle décisif dans la vie d'Azay-le-Rideau. On leur doit le jardin (classé monument historique dès le début du XX<sup>e</sup> siècle) et les dernières tours du château). Le CMN, qui dispose de documents, a racheté des ustensiles de cuisine ayant appartenu au Biencourt, ainsi que la vaisselle de table. Avec l'aide, notamment, de photographies anciennes, le salon, la salle à manger et la bibliothèque retrouveront l'aspect qu'ils avaient sous les Biencourt. Le jardin lui-même est engagé dans un grand programme de restauration.

**37190 Azay-le-Rideau**  
**[www.azay-le-rideau.monuments-nationaux.fr](http://www.azay-le-rideau.monuments-nationaux.fr)**



# CHAMBORD, ENTRE LYS ET RÉPUBLIQUE

**Prétendant au trône de France, le petit-fils de Charles X était comte de Chambord.  
Le château dont il portait le nom lui consacre une exposition.**

Le Comte de Chambord fait l'objet d'une exposition dans le château dont il fut le maître mais qu'il n'habita jamais.

Donné par Napoléon au maréchal Berthier, Chambord fut mis en vente par sa veuve et acquis par souscription nationale au bénéfice du jeune Henri de Bordeaux, petit-fils de Charles X, orphelin de son père assassiné le duc de Berry. Henri devint dès lors comte de Chambord mais, chassé de France à dix ans par la Révolution de 1830, il vécut à l'étranger, en Écosse d'abord puis dans l'Empire autrichien, sa vie de prétendant au trône de France.



*Portrait du Comte de Chambord, à côté du fauteuil d'apparat de son château autrichien de Frohsdorf*

L'exposition raconte cette histoire, celle d'un héros largement méconnu de l'histoire de France. Elle le fait avec force documents et illustrations, sous la double conduite du conservateur du château, Luc Forlivesi, et du conseiller scientifique de l'exposition, Emmanuel de Waresquiel. Parmi les documents les plus frappants : l'original du fameux amendement Wallon, celui qui par la bande (une sorte de

"cavalier") faisait une république du régime qui succédait au Second Empire. Mais on trouve dans toute l'exposition, par la richesse des pièces exposées, la "patte" du chartiste qu'est Luc Forlivesi.

L'un des intérêts majeurs de l'exposition : faire un point sur un moment de l'Histoire peu exploré et lié à l'histoire du château. Sans

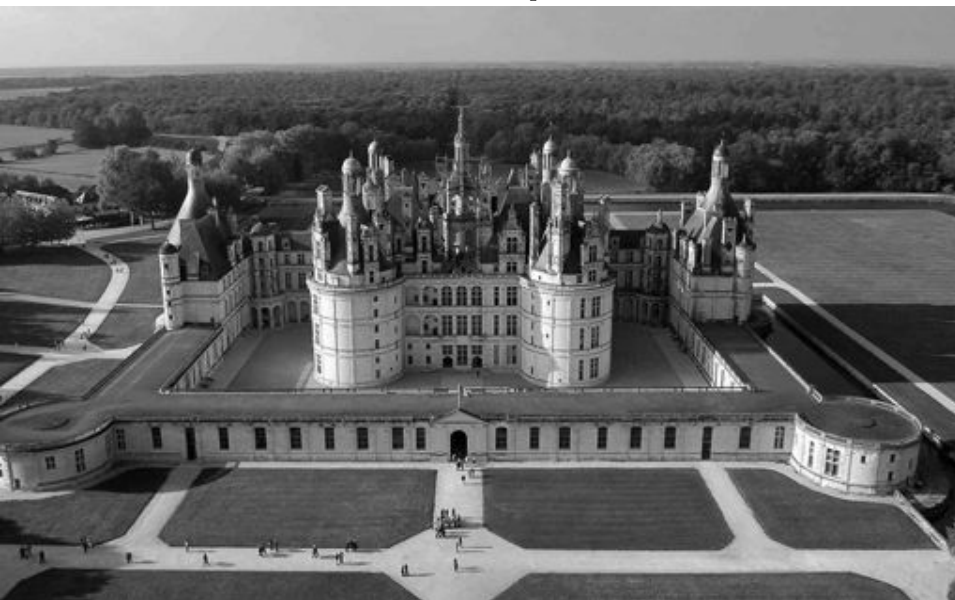
transiger avec la qualité scientifique. Cette qualité doit être l'une des marques de fabrique d'un monument national, explique le directeur général du Domaine de Chambord, Jean d'Haussonville. Il reconnaît qu'il y a eu longtemps à Chambord "un déficit scientifique". Déficit que la nomination, il y a deux ans, d'un conservateur permanent a pour objectif de résorber.

Utiles à la connaissance du château, les expositions temporaires le sont aussi pour la fréquentation, même dans un des monuments les plus connus et les plus courus de France. Chambord reçoit près

de 800 000 visiteurs par an (2011 a été une année record, avec 778 000 visiteurs, retrouvant un niveau atteint à la fin des années 90, après des années plus difficiles), mais si on visite le château, on y revient peu. "Il faut qu'un quart de ce qu'on présente soit renouvelé tous les quatre-cinq ans", explique Jean d'Haussonville. De quoi aider à remplir l'objectif d'un million de visiteurs en 2019, chiffre qui permettrait au Domaine de s'autofinancer.

Le Domaine de Chambord, qui était dans le giron du Centre des monuments nationaux, s'est autonomisé en 2005, devenant alors un établissement public industriel et commercial, statut qui lui permet, notamment, de vendre les coupes de bois d'un domaine dont la superficie est équivalente à celle de Paris (5440 hectares).

*Les lys et la République, jusqu'au 22 septembre. Catalogue Editions Somogy 25 euros  
Une version numérique de l'exposition est accessible en ligne sur le site de "l'Institut Culturel Google".*



# BEAUVAIS : ÉCHANGE AVEC LE MOBILIER NATIONAL

## RENDEZ-VOUS

### AUBUSSON, TAPISSERIE DES LUMIÈRES

"Aubusson, tapisseries des Lumières" "Splendeurs de la Manufacture Royale, fournisseur de l'Europe du XVIIe siècle" : c'est le thème, et le titre, que la Cité internationale de la tapisserie d'Aubusson présente cet été. Une exposition labellisée d'intérêt national.

**15 juin au 4 novembre**  
[www.cite-tapisserie.fr](http://www.cite-tapisserie.fr)

### CÉRAMIQUES DE BARCELO À CÉRET

Le peintre majorquin a consacré une bonne part de son temps et de ses obsessions, ces dernières années, à la céramique. Une conséquence, parmi d'autres, de ses séjours africains, qui l'ont tant influencé. Le musée d'art moderne de Céret présente l'œuvre céramique récent de l'artiste.

**29 juin au 12 novembre**  
**Céret (Pyrénées-Orientales)**  
[www.musee-ceret.com](http://www.musee-ceret.com)

### PORTRAITS DE MALLARMÉ

Mallarmé tel que l'ont peint ou dessiné artistes (Manet, Gauguin, Renoir, Whistler, Nadar et Munch) et écrivains (Verlaine, Valéry) : c'est l'exposition que propose à la rentrée le Musée départemental Stéphane Mallarmé à Vulaines-sur-Seine (Seine-et-Marne).

**14 septembre au 16 décembre**  
[mallarme@cgg77.fr](mailto:mallarme@cgg77.fr)

**L'exposition consacrée à Dom Robert est la première sous la responsabilité de la ville, qui a pris en charge la Galerie nationale de la tapisserie et cédé la manufacture au Mobilier national.**

La Galerie nationale de la tapisserie de Beauvais présente jusqu'au 18 août une exposition consacrée à Dom Robert. Ce moine bénédictin (1907 - 1997), qui vécut à l'abbaye d'En Calcat (Tarn), consacra, après une rencontre avec Jean Lurçat, sa vie à la tapisserie, et produisit une œuvre remplie de fleurs, d'oiseaux, de poissons et de vie en couleurs. Reconnu comme l'un des maîtres de la tapisserie du XXe siècle en France, Dom Robert sera installé, dès 2015, dans le musée qui lui sera consacré dans l'Abbaye-musée de Sorèze, dans le même département du Tarn.

L'exposition de Beauvais, riche d'une trentaine de tapisseries, est accompagnée de quelques œuvres d'artistes contemporains en dialogue avec l'œuvre de Dom Robert (Carole Chebron, Olivier Sévère, Romain Kronenberg et Benjamin Graindorge...). Elle est la première de la nouvelle vie de la Galerie de la Tapisserie de Beauvais, transférée à la ville à la suite d'un échange



patrimoine avec le Mobilier national: celui-ci a cédé à la Ville la Galerie nationale, création de Malraux ministre des affaires culturelles, et reçu en échange les locaux de la manufacture, réinstallée en 1989 dans les anciens abattoirs municipaux, et où travaillent aujourd'hui une vingtaine de liassiers

du Mobilier national. Le Mobilier national continuera de présenter une exposition annuelle dans la Galerie.

**Jusqu'au 18 août Beauvais**  
**Galerie nationale de la tapisserie**

## DOM ROBERT VA AVOIR SON MUSÉE À SORÈZE

C'est au printemps de cette année qu'ont commencé dans l'Abbaye-école de Sorèze (Tarn) les travaux d'aménagement en vue de l'installation du "musée Dom Robert et de la tapisserie du 20e siècle". C'est là que, dans deux ans, sera présentée la collection, riche aujourd'hui de 58 tapisseries de Dom Robert, déposée par la communauté des moines d'En Calcat. Avec les tapisseries sont déposés à Sorèze des cartons de

tapisseries, plus de 2 000 dessins, et une trentaine de tapisseries d'autres artistes majeurs du 20e siècle, de Lurçat à Prassinis.

L'abbaye bénédictine de Sorèze a abrité jusqu'en 1991 une école prestigieuse. Elle est passée deux ans plus tard sous la gestion d'un syndicat mixte, constitué entre la commune de Sorèze, le Conseil général du Tarn et la Région Midi-Pyrénées. Un hôtel de 70 chambres est installé dans l'abbaye, qui

accueille aussi des séminaires d'entreprises et des conférences, mais a longtemps cherché un projet culturel fort.

Les travaux d'aménagement, qui s'élèvent à près de 50 millions d'euros, sont partagés entre les trois partenaires du syndicat mixte. Le musée Dom Robert accueillera aussi, dans ses 1200 mètres carrés, des expositions temporaires.

[www.abbayeecoledesoreze.com](http://www.abbayeecoledesoreze.com)

# ANGERS : ARTEMIS AU MUSÉE DE LA TAPISSERIE

**L'artiste, qui a trouvé dans son île grecque une inspiration épique, expose sa dernière série, La Grande Licorne, avec le cycle de l'Odyssee, offert à Angers.**

Artemis est une artiste discrète, qui a construit son œuvre majeure loin des capitales de l'art, dans une île grecque où elle a, des années durant, tissé elle-même les mythes qui la travaillaient : la série de douze tapisseries de l'Odyssee, à laquelle elle a donné dix ans de sa vie (les années 90), et la Grande Licorne, nouveau cycle commencé dès la fin de l'Odyssee et conclu récemment. Le musée Lurçat et de la tapisserie contemporaine d'Angers expose ensemble les deux séries.

Artemis avait déjà fait l'objet d'une exposition personnelle à Angers en 2007 ; elle y avait ensuite participé, en 2000, à une exposition collective. A la suite de cette dernière, elle a fait don à Angers de sa série L'Odyssee. C'est un hommage heureux à cette donation qui permet de voir ensemble les deux cycles de l'Odyssee et de la Grande Licorne, et de mesurer le souffle épique et l'ampleur du travail de l'artiste.



Angers a pris une place à part dans le paysage de la tapisserie en France. Elle n'est pas un lieu de production, mais elle est le siège d'un des monuments les plus magnifiques de la tapisserie, l'Apocalypse d'Angers, immense (104 mètres de long sur 6 mètres de haut, 775 mètres carrés) œuvre du Moyen-Age installée au sein du Château. L'Apocalypse reste discrète : 30% des visiteurs du château, a indiqué un sondage, ne connaissaient pas son existence en arrivant. C'est pourtant un des

sommets de son art, et c'est elle qui a engendré la vocation de la ville à exposer la tapisserie contemporaine : bouleversé par l'Apocalypse, Jean Lurçat s'est lancé dans la réalisation du "Chant du monde", suite de dix tapisseries qui a trouvé sa place dans la grande salle des malades de l'ancien hôpital médiéval Saint-Jean, qu'on croirait faite pour elle. Il y avait là le point de départ d'un musée de la tapisserie contemporaine, installé dans l'ancien orphelinat de l'hôpital. Les collections permanentes (Lurçat, Grau-Garriga, Gleb) s'accompagnent d'expositions temporaires, dont celle d'Artemis est la dernière et belle illustration.

**Artemis L'atelier des cyclades  
Musée Jean-Lurçat et de la  
tapisserie contemporaine  
Angers jusqu'au 24 novembre.**



La Grande Licorne 2004 - 2005 - 2,70 x 5,5 mètres

## RENDEZ-VOUS

### LES SUDS À ARLES

L'un des plus solides des festivals de musique du monde, qui fait chanter Arles alors que s'y déploient les expositions des Rencontres de la photographie. 300 artistes, 100 concerts pour magnifier tous les suds.

**8 au 14 juillet  
Arles (Bouches-du-Rhône)  
[www.suds-arles.com](http://www.suds-arles.com)**

### LES ACCROCHE-CŒURS

Le rendez-vous annuel, à Angers, des arts de la rue. C'est la 15<sup>e</sup> édition, qui se tourne vers l'ouest, avec la célébration des Amériques et d'une Atlantide qu'on aurait donc trouvée dans ces eaux-là.

**6 au 8 septembre  
[www.angers.fr/accrochecoeurs](http://www.angers.fr/accrochecoeurs)**

### LES RECLUSIENNES

Sainte Foy la Grande (Gironde) a la chance d'avoir vu naître l'immense géographe et humaniste que fut Élisée Reclus. Voilà pourquoi s'y tiennent maintenant des "Reclusiennes", "1<sup>er</sup> festival de la pensée", qui veulent réunir pendant trois jours "un village et trente conférenciers" pour s'interroger sur le Vote, en charrant "à saisir sa complexité, à parir d'exemples de notre quotidien."

**12, 13 et 14 juillet  
Sainte Foy la Grande.  
<http://www.lesreclusiennes.fr>**

# AMBRONAY : TRENTE-QUATRE ANS D'EXALTATION DU BAROQUE

## RENDEZ-VOUS

### ÉDUCATION ARTISTIQUE

C'est à Paris que va se dérouler le 8ème Congrès International Arts de la scène - Éducation. Le Congrès est celui de l'IDEA (International Drama/theatre and Education Association), association présente dans près de 80 pays. Le congrès a lieu tous les trois ans. Celui de Paris sera présidé par Catherine Tasca.

**8 au 13 juillet Paris**  
[www.idea-paris-2013.org](http://www.idea-paris-2013.org)

### FORUM DES LANGUES

Accompagnant le festival "Les nuits atypiques", un rendez-vous devenu traditionnel (c'est sa 5ème édition): le point sur les politiques linguistiques de l'État et des collectivités territoriales. Au programme cette année, notamment : le gouvernement Ayraut et les langues de France. Les "Nuits atypiques" (du 25 au 27 juillet) sont un festival de musiques du monde.

**22 juillet Langon (Gironde)**  
[www.nuitsatypiques.org](http://www.nuitsatypiques.org)

### LA GÉNÉRATION Y ET L'OPÉRA

RESEO, Réseau européen pour la sensibilisation à l'opéra et à la danse, organise une conférence pour poser quelques questions, notamment : "Comment impliquer la Génération Y dans les activités de nos maisons d'opéra ? quel pourrait être le rôle de l'opéra et de la danse dans une période de transition, entre prise de responsabilités croissantes et incertitudes sur l'avenir ?"

**10 au 12 octobre Bruxelles**  
**Inscriptions à partir du 26 août**  
[reseo@reseo.org](mailto:reseo@reseo.org)

## L'édition 2013 est la dernière sous la responsabilité de son fondateur Jacques Brunet. Ambronay n'est plus seulement un festival.

Le festival d'Ambronay aura cette année trente-quatre ans. Dédié à la musique baroque, il s'est au fil des ans installé : création il y a vingt ans d'une Académie baroque européenne, création d'un réseau européen de musiques anciennes à son initiative, création il y a dix ans d'un centre culturel de rencontres. Autant de réalisations à l'actif de son directeur Jacques Brunet, qui va céder la place à la fin de l'année à Daniel Bizeray après avoir porté l'ensemble depuis l'origine.

Cette 34ème édition aura pour thème "la machine à rêves". Au programme, notamment : deux Monteverdi (*Les Vêpres* dirigées par Leonardo Garcia Alarcon, et *l'Orfeo*, dirigé par le même avec les jeunes chanteurs et instrumentistes de l'Académie), Leonardo Garcia Alarcon est en résidence à Ambronay depuis 2010.



L'Académie baroque accueille de jeunes artistes européens ; elle s'est enrichie depuis 2010 de "résidences jeunes ensembles", qui soutiennent des formations composées de musiciens ayant participé à Ambronay à des stages ou à l'Académie. Depuis 2010, ce sont dix-neuf ensembles qui ont été soutenus.

Le Centre culturel de rencontre

d'Ambronay est centré sur le thème "Musique et sacré". Il est co-financé par le ministère de la culture, la Région Rhône-Alpes et le Département de l'Ain.

**DANIEL BIZERAY,**  
**NOUVEAU DIRECTEUR**

Daniel Bizeray, qui s'apprête à succéder à Jacques Brunet à la tête du Centre culturel de rencontre d'Ambronay, est diplômé de Sup de Co Paris et titulaire d'un Master de l'université Paris-Dauphine. Après avoir dirigé diverses structures culturelles, la plupart liées à la musique, il est actuellement directeur artistique du programme « Voix » et de l'Unité scénique du Centre culturel de rencontre de l'Abbaye de Royaumont - Fondation Royaumont.

**13 septembre au 6 octobre**  
[www.ambronay.org](http://www.ambronay.org)

## BAROQUES À BILBAO

Sous le titre "Le baroque débridé. De Cattelan à Zurbarán - Manifestes de la précarité vitale", le musée Guggenheim de Bilbao présente depuis le 15 juin une exposition qui se veut une interrogation sur la modernité du baroque.

Cette interrogation prend la forme d'une confrontation entre œuvres baroques et œuvres contemporaines. Pour les premières, Giovanni Battista Langetti, Alessandro Magnasco, Ribera, Jan Steen, David Teniers le Jeune,

Simon Vouet ou Zurbarán. Pour les secondes, Maurizio Cattelan, Robert Crumb, Urs Fischer, Glenn Brown, Tobias Madison, Paul McCarthy ou Cindy Sherman.

L'exposition, selon sa commissaire Brice Curiger, "vise à rapprocher un style - dont plusieurs siècles nous séparent - de nos perceptions et de nos expériences actuelles du monde".

L'idée est d'autant plus excellente que la réflexion sur les formes contemporaines du baroque n'est pas à la hauteur du succès que le

mot, et donc sans doute la chose derrière le mot, ont depuis une trentaine d'années. Tous les artistes contemporains représentés s'inscrivent-ils vraiment dans un esprit baroque ? pas sûr, mais nous voilà déjà dans le débat.

L'exposition est organisée conjointement par le Guggenheim Bilbao et la Kunsthhaus (musée des beaux-arts) de Zürich, qui l'avait présentée l'an dernier.

**Bilbao, jusqu'au 6 octobre**  
[www.guggenheim-bilbao.es/fr/](http://www.guggenheim-bilbao.es/fr/)

# JEUNE CRÉATION, UN ESPRIT FIDÈLE À SA JEUNESSE

**“Jeune création”, créé il y a plus de soixante ans, refuse d’être un salon d’artistes. C’est pourtant cela, mais aussi beaucoup plus...**

Jeune création va connaître cet automne au Centquatre, à Paris, sa 64<sup>e</sup> édition. Alors que tant de salons d’artistes ont périclité ou vu leur réputation altérée par la qualité moyenne des œuvres présentées, Jeune création continue de manifester une vigueur réjouissante.

C’est peut-être que, par ses statuts, Jeune création, association reconnue d’utilité publique, est dans un renouvellement constant: les artistes sélectionnés (56 cette année) pour participer à une édition intègrent l’association,

et les dirigeants changent souvent. C’est ainsi que, avec un règlement vieux de soixante ans, “Jeune création”, “un des premiers collectifs d’artistes au monde”, comme le dit fièrement son actuel président, Jérémy Chabaud, est toujours là, fonctionnant avec 120 bénévoles, organisant un salon annuel, mais aussi créant un réseau d’échanges avec le Brésil et le Japon, ayant créé une galerie à Paris...

Les 56 artistes sélectionnés cette année l’ont été à partir de 3000 dossiers. Ils ont moins de 45 ans

(c’est l’un des critères) et une moyenne d’âge de 28 ans. Ils représentent tous les courants artistiques, selon l’esprit ouvert de l’association.

À l’origine, l’association s’appelait “jeune peinture”. Elle n’a changé de nom qu’en . Elle a été créée par Paul Rebeyrolle, dans le grand mouvement de générosité qui a suivi la Libération .

**9 au 17 novembre  
Paris Le Centquatre**



Arnaud Lesage Nouveau - Mexique 2009 - Nevada 2010, série Diplopies Diptyque photographique tiré sur une même feuille 100 x 40 cm

## REBEYROLLE CHEZ LUI

Paul Rebeyrolle est né à Eymoutiers, au cœur du Limousin. Sa ville natale a voulu, il y a près de vingt ans, lui consacrer un “espace”. Y furent présentées, depuis, des expositions de qualité, à côté de la collection permanente: Braque, Léger, Dubuffet, César, Riopelle, Macréau, Monory, Picasso, Chagall, Miro...

Cette année, huit ans après la mort du peintre, c’est à lui que l’Espace Rebeyrolle consacre une exposition.

On y retrouve la force exceptionnelle d’une œuvre parmi

les plus importantes de son époque, l’engagement de l’artiste, son combat avec la matière pour lui faire dire toutes ses colères.

Pour cette exposition, collectionneurs, galeristes et famille se sont réunis et rejoignent le fonds permanent. C’est bien entendu une des expositions majeures de l’été en France.

**Rebeyrolle, Le pouvoir de la peinture  
Jusqu’au 30 novembre  
[www.espace-rebeyrolle.com](http://www.espace-rebeyrolle.com)**

## Rebeyrolle



23 juin  
30 novembre  
2013 Espace Paul Rebeyrolle  
87120 Eymoutiers

## RENDEZ-VOUS

JACQUES VILLON  
À VÉZELAY

Le musée Zervos, installé à Vézelay dans la maison de Romain Rolland, a l’excellente idée de consacrer une importante exposition à l’un des plus grands peintres de sa génération, Jacques Villon, dont on aimerait bien qu’il soit célébré pour ce qu’il est, et non cité, comme trop souvent, comme le frère de Duchamp qu’il était aussi. Cette exposition est aussi un hommage à la critique d’art Dora Vaillier, associée aux Cahiers d’art de Christian Zervos, décédée en 1997.

**26 juin au 15 novembre  
Rue Saint-Étienne Vézelay  
[www.musee-zervos.fr](http://www.musee-zervos.fr)**

## ARTISTES À L’ÉCOLE

“La résidence d’artiste en milieu scolaire et éducatif. Pratiques et recherches” : ce sera le thème d’un colloque organisé par une association spécialisée, Enfance Art Et Langages, avec l’Institut français d’éducation et les Universités Lyon 1 et Lyon 2.

**24 et 25 septembre Lyon  
Rens. : Marion Gronier  
Tél. : 04 78 38 62 10  
[enfance-art-langages@mairie-lyon.fr](mailto:enfance-art-langages@mairie-lyon.fr)**

## VISA POUR L’IMAGE

Le festival de photojournalisme de Perpignan en est à sa 25<sup>e</sup> édition. Invité le plus prestigieux : Don Mc Cullin. Et, comme toujours, expositions, débats, projections.

**31 août au 15 septembre  
Perpignan (Pyrénées-Orientales)**

# LADY GODIVA REFAIT SALON

## RENDEZ-VOUS

### PAQUEBOTS À EVIAN

Sous le titre "Légendes des mers", une exposition qui veut évoquer "l'art de vivre à bord des paquebots". 350 pièces (peintures, dessins, affiches, maquettes, photographies, etc.) pour faire revivre un temps où voyager était aussi un plaisir.

**15 juin au 22 septembre**  
**Évian Palais Lumière**  
[www.ville-evian.fr](http://www.ville-evian.fr)

### MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS : NOUVEL ACCROCHAGE

Le musée d'art moderne de la Ville de Paris vient de renouveler son accrochage. On y trouve une place importante et heureuse pour les ensembles de mobilier, et une concession à la mode avec une grande place donnée à la peinture allemande contemporaine, celle que le marché a consacrée, de Richter à Immendorf, avec des œuvres peu convaincantes. On attend la présence d'artistes français autrement convaincants, par exemple Rebeyrolle.

### INTERCOMMUNALITÉ

"L'intercommunalité, une arme de construction massive ?" Ce sera le thème d'une rencontre organisée par *Chalon dans la rue* et HorslesMurs. Représentants de collectivités, opérateurs et artistes sont invités "à témoigner de projets artistiques et culturels intercommunaux et à réfléchir ensemble aux enjeux."

**26 et 27 juillet**  
**Chalon sur Saône**  
[www.horslesmurs.fr](http://www.horslesmurs.fr)

## Cette immense toile, longtemps condamnée aux réserves, retrouve la lumière du Grand Salon du musée des beaux-arts d'Amiens.

Lady Godiva est de retour sur les cimaises du musée des beaux-arts d'Amiens. Cette œuvre monumentale (620 x 390 cm) de Jules Lefebvre, peinte en 1891, fait l'objet, pour la circonstance, d'une exposition spéciale, avec présentation des dessins préparatoires.

Est-ce le retour triomphal d'une œuvre qui fut malmenée ? Son histoire dans le musée, en effet, n'a pas été tranquille. Roulée, elle a longtemps (à partir des années cinquante du siècle dernier ? le souvenir semble s'en perdre) dormi dans les réserves. Une conservatrice, vers 1980, a voulu l'en sortir. Trop tôt. C'était avant que l'ouverture du musée d'Orsay ne remette à la mode la peinture des "pompiers" du 19<sup>e</sup>, et de ceux qu'on classait bien vite parmi eux. Il y eut polémique, cabale, accompagnée ou orchestrée par le "Courrier picard".

Il y eut début de restauration, puis la toile fut vite réenroulée, jusqu'à ce que l'actuelle conservatrice du musée, Sabine Cazenave, alertée par les livres d'or, reprenne le chantier. Amiens, à vrai dire, avait manifesté depuis cinquante ans une bien triste ingratitude à l'égard de Jules Lefebvre, qui lui avait



vendu son œuvre pour pas très cher alors que la ville de Coventry lui en offrait beaucoup.

Cette fois, cela va mieux. La restauration s'est effectuée en public, dans le grand salon où Lady Godiva est de nouveau accrochée. La polémique est loin derrière. Lady Godiva est redevenue un des morceaux de bravoure d'un musée en travaux et privée pendant

plusieurs années encore de ses principales salles de peinture. Cette attraction ne peut pas faire de mal. D'autant que le tableau ne méritait pas l'ostracisme dont il fut victime, se dit-on avec le regard d'aujourd'hui. Cette peinture franche, d'une belle facture, racontant une légende qui peut encore faire rêver, méritait bien qu'on la sortît de son cachot. Lady Godiva avait traversé nue la ville de Coventry pour répondre au défi de son seigneur de mari qui en faisait une condition pour la baisse d'impôts qu'elle plaçait.

Et puis, cette légende et la scène sont anglaises. Voilà qui a beaucoup d'à-propos. Cela permet en effet au musée d'Amiens d'inscrire

l'événement dans un projet Interreg Transmanche, "Au-delà du bleu". Double revanche pour Lady Godiva, et pour Jules Lefebvre.

**21 juin au 15 septembre**  
[www.amiens.fr/musees](http://www.amiens.fr/musees)

**La Fondation Taylor**, située à Paris, a agrandi ses espaces d'exposition et profité de la circonstance pour rappeler qui elle est et ce qu'elle fait. C'est que cette vénérable institution a une existence plutôt discrète, occupant une place à part dans le paysage parisien de l'art. C'est une vieille dame : elle a été créée en 1824 par un personnage hors du commun, le Baron Taylor, administrateur de la Comédie-Française, initiateur des monumentaux "Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France", mécène...

La Fondation Taylor est une association d'artistes, qui vit des revenus de ses placements et présente des expositions dans ses locaux. Elle engage ainsi près de 450 000 euros tous les ans, et expose une cinquantaine d'artistes, peintres, sculpteurs, graveurs, etc. On devient membre de l'association en étant sélectionné sur dossier et en payant une adhésion de 100 euros valable à vie.

La Fondation est située 1 rue La Bruyère, dans la "Nouvelle Athènes". Si elle dispose maintenant de locaux plus spacieux pour les expositions, son espace le plus beau reste, au dernier étage, la magnifique verrière de l'atelier, où son accueille conférences et concerts. [www.taylor.fr](http://www.taylor.fr)

# UN MOIS CULTUREL EN BREF

## 4 juin

La Région Basse-Normandie lance un appel à un soutien public pour la candidature des plages du Débarquement au Patrimoine mondial.

## 6 juin

A Washington, l'assemblée générale de la CISAC (Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs) élit Jean-Michel Jarre à sa présidence.

## 12 juin

Valérie Dassonville et Adrien de Van sont nommés par la Ville de Paris à la tête du Théâtre Paris-Villette.

## 7 juin

Des experts de l'UNESCO constatent sur place "que les dommages causés au patrimoine culturel de Tombouctou sont plus importants que ce qui avait été envisagé initialement". La directrice générale de l'UNESCO promet que les mausolées détruits seront reconstruits.

## 11 juin

Installation dans les Pays de la Loire d'un "Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel", "lieu d'échanges et de débat entre collectivités et État sur les politiques culturelles".

## 14 juin

Les ministres européens du commerce excluent l'audiovisuel du mandat de négociation d'un accord de libre-échange avec les États-Unis.

## 17 juin

Mort à 102 ans de l'éditeur et écrivain Maurice Nadeau.

## 17 juin

Le tribunal de commerce de Paris prononce la liquidation judiciaire de Virgin Megastores.

## 18 juin

Le compositeur Jean-Claude Petit succède à Laurent Petitgirard à la présidence de la SACEM.

## 20 juin

Deux nominations dans les musées de la Ville de Paris : Rose-Marie Mousseaux au musée Cognacq-Jay, Jérôme Farigoule au musée de la Vie romantique. La première vient du musée Carnavalet, le second du musée Fabre à Montpellier.

## 22 juin

Ouverture de la Panacée, centre de culture contemporaine de Montpellier.

## 25 juin

Jean-François Colosimo, président du Centre national des lettres, démissionne pour "raisons

personnelles", deux ans avant la fin de son mandat. Le ministère de la culture a lancé le 1er juillet un appel à candidature pour la nomination de son successeur.

## 26 juin

Frédérique Bredin est nommée par le Conseil des ministres présidente du Centre national de la cinématographie, en remplacement d'Éric Garandeau, en place depuis 2010 et condamné par l'alternance.

## 29 juin

Inauguration à Troyes, dans l'enceinte de l'Hôtel-Dieu-le-Comte, de la Cité du Vitrail, espace d'exposition voulu par le Conseil général de l'Aube.

## 29 juin

Réouverture du château de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne)

## TEMPÊTE AU JEU DE PAUME

Quand on est Français, on est secoué par l'étonnement de voir la photographe palestinienne s'étonner qu'on puisse célébrer sur un même monument au morts les résistants des maquis de Tulle et les soldats tombés dans les guerres coloniales. Quand on est étranger au conflit israélo-palestinien, et sensible à la fois au malheur du peuple palestinien et aux souffrances du peuple israélien, on ne regarde pas sans un certain malaise des photos de "martyrs" palestiniens célébrés par leur famille : c'est qu'on pense aux atroces attentats-suicides dont certains de ces martyrs ont été les auteurs autant que les victimes. Mais c'est précisément le mérite de l'exposition d'Ahlam Shibli, présentée par le Jeu de Paume, que de nous obliger à décentrer notre regard. Il faut être attentif au propos de l'artiste qui, sous le thème général "Foyer fantôme", s'interroge sur la notion de "chez soi", à partir de

groupes dont le chez-soi est problématique : orphelins polonais, lesbiennes et homosexuels pakistanais ou turcs obligés de quitter leur pays, etc. En visitant l'exposition lors du vernissage "presse", et alors même que l'artiste y expliquait son propos longuement, il paraissait évident qu'il y avait là une matière à débat, tant le sujet traité touchait des points sensibles, et que le débat ne se situerait pas sur le plan artistique. Hélas, les choses sont allées bien plus loin qu'on pouvait le craindre. Intimidations, menaces de mort se sont abattues sur le Jeu de Paume et sa directrice Marta Gili. Si ces gestes indignes sont le fait d'ultras, ils n'ont pas été désavoués par le CRIF (Conseil représentatif des institutions juives) qui voit dans l'exposition "l'apologie du terrorisme". Dans un premier temps, ils n'ont pas non plus été condamnés par la ministre de la

culture qui, après avoir reçu le CRIF, publiait un communiqué équivalant à un abandon en rase campagne du Jeu de Paume et de son équipe. Ce n'est que plus tard que la ministre, dans un second communiqué, affirmait son soutien aux équipes du Jeu de Paume. Au plus fort des menaces, le maire de Paris se félicitait de la condamnation, par un tribunal, des ultras catholiques qui avaient perturbé en octobre 2011, au Théâtre de la Ville, le spectacle de Romeo Castellucci, sans un mot clair sur les graves événements en cours. Face au déchaînement de la passion, le Jeu de Paume tente de garder le débat sur le plan artistique. C'est évidemment le seul terrain sur lequel il peut se situer. Il a été soutenu par des artistes et des intellectuels. Mais on aurait aimé que, sur le terrain des libertés publiques, se dresse une parole politique forte.

### POLICULTURES

Directeur de la publication, rédacteur en chef :  
Philippe PUJAS

Ont contribué à ce numéro :  
Jacques Bertin, Philippe Poirrier

Conception graphique :  
Estève GILI  
esteve.gili@free.fr

### POLICULTURES

La lettre des politiques culturelles  
et artistiques  
est éditée par :

SPC SARL., 7, rue de l'Église  
60790 MONTHERLANT France.  
Tél : 33 (0) 3 44 08 66 80  
Courriel : policultures@orange.fr  
www.policultures.fr

Vente par abonnement : 10 n°/an 119€

# CULTURE, TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS EN EUROPE

## EN BREF

**150 000** : c'est le nombre de visiteurs de l'exposition **Keith Haring** au musée d'art moderne de la Ville de Paris entre son ouverture le 18 avril et le 25 juin. L'exposition se termine le 18 août.

**2%** : c'est la baisse de la collecte de droits par la Sacem en 2012 par rapport à 2011. Évolutions divergentes : les droits du secteur internet ont augmenté de 13%, ceux issus de la copie privée de 5%, ceux qui proviennent de la musique enregistrée poursuivent une baisse qui atteint près de 30% en cinq ans.

Succédant à Dunkerque en 2013, **c'est Maubeuge qui sera en 2015 capitale régionale de la culture** du Nord-Pas-de-Calais, en relation avec sa voisine belge Mons, qui sera cette année-là capitale européenne de la culture.

**Le Centre Pompidou mobile**, dont l'existence est maintenant comptée, est à Aubagne (Bouches-du-Rhône) jusqu'au 29 septembre, dans le cadre de Marseille-Provence 2013 avec des œuvres de Kupka, Kandinsky, Vasarely, Léger, Buren, et Morellet sur le thème "Cercles et Carrés". Ce sera l'étape finale du Centre Pompidou Mobile.

C'est la Chine, "une puissance mondiale" qui sera cette année en vedette au Festival international de géographie de Saint-Dié-des-Vosges, qui se tiendra du 3 au 6 octobre. Le FIG en est à sa 24<sup>e</sup> édition.

"Il est temps de passer aux actes" : c'est la conclusion d'un rapport sur la place des femmes dans la culture fait au nom de la délégation aux droits des femmes du Sénat par Brigitte Gonthier-Maurin (27 juin).

**Guy Saez et Jean-Pierre Saez (dir.), Les nouveaux enjeux des politiques culturelles. Dynamiques européennes, Paris, La Découverte, 2012, 398 pages, 32 Euros.**

Pour célébrer ses vingt ans, l'Observatoire des politiques culturelles de Grenoble avait en mai 2009, au sein d'une année particulièrement riche en manifestations diverses, organisé un important colloque, principalement destiné aux jeunes chercheurs, et intitulé « Culture, territoires et sociétés en Europe ». Ce sont les actes de ce colloque que viennent d'éditer les Editions la Découverte. Ce fort volume, bien édité, réunit vingt contributions et trente-six chercheurs, placés sous trois grandes parties

thématiques : 1/métropolisations, 2/européanisation et dynamiques territoriales, 3/régulations économiques et technologiques.

L'ancrage disciplinaire confirme l'intérêt des sciences sociales, dans leur diversité, pour analyser les politiques culturelles : politistes, sociologues, géographes, urbanistes et spécialistes des sciences de l'information et de la communication ont répondu à l'appel à communications. Guy Saez, dans un texte d'une grande densité, souligne les principaux enjeux : la référence désormais dominante à la diversité culturelle et au multiculturalisme ; l'émergence d'une nouvelle gouvernance polarisée par les grandes villes ; la transversalité croissante de

l'action publique ; l'affirmation de l'Etat qualitatif ; la large appropriation de la thématique de l'économie créative (déclinée aussi sous la forme de la ville créative) ; la multiplication des réseaux d'acteurs à l'échelle européenne. Les textes illustrent, sous la forme d'études de cas, ces transformations à l'œuvre. Il faut souligner combien l'Observatoire des politiques culturelles a su, depuis deux décennies, alimenter et maintenir ce dialogue fécond, et ainsi contribuer à une plus large circulation, auprès des élus et des acteurs des politiques culturelles, des acquis de la recherche.

Philippe Poirrier

## PATRIMOINE MONDIAL : L'ETNA ET LE FUJI

Le Mont Fuji et l'Etna sont deux des dix-neuf sites que la dernière session du Comité du patrimoine mondial a inscrits sur sa liste. L'Etna a été classé comme site naturel, le Fuji comme site culturel, au titre de "lieu sacré et source d'inspiration artistique".

Parmi les autres sites inscrits cette année, l'Université de Coimbra au Portugal, les Villas et jardins des Médicis en Toscane, les Tserkvas



*Une vue du Mont Fuji* (églises) en rondins de bois des Carpates en Pologne et en Ukraine,

des paysages culturels de rizières en Chine, le Centre historique d'Agadez au Niger, la ville portuaire historique de Levuka, aux Fidji, témoignage d'une capitale coloniale du 19<sup>e</sup> siècle.

La Liste du patrimoine mondial compte désormais 981 sites inscrits, 759 culturels, 193 naturels et 29 mixtes répartis dans 160 Etats. La France n'avait présenté aucun dossier cette année.

## CHANGEMENT (SUITE DE LA PAGE UNE)

qu'elle eut naguère. Cela ne tient pas seulement aux restrictions budgétaires, il y a aussi le sentiment que le Président de la République ne s'intéresse pas à la culture.

On est donc en attente d'un propos général sur la politique culturelle de l'État. Une direction. Une philosophie. Tenir enfin ce discours aiderait à comprendre, montrerait

où on va.

Contrairement à son prédécesseur, Aurélie Filipetti a déjà beaucoup fait. Elle a pris à bras le corps les questions posées par la mutation numérique, questions aujourd'hui centrales, puisqu'elles mettent en cause toute l'architecture du système français de soutien à la culture. Elle a été active au plan

européen. Elle est active pour les nominations à la tête des institutions publiques, au point qu'on lui fait, là, le reproche d'être autoritaire et partisane. Mais tout cela a besoin d'être remis dans une perspective d'ensemble.

Philippe Pujas